



FLASH-INFOS N° 03/2025

SOMMAIRE

Editorial

Fête de la musique (p1)

Compte Financier

Unique 2024 (p2)

Budget Primitif 2025(p6)

Travaux en cours (p10)

Vie des associations

(p11)

Calendrier

Manifestations 2^{ème}

semestre 2025 (p12)

SPECIAL FLASH-INFOS
COMPTES FINANCIERS UNIQUE 2024
BUDGET PRIMITIF 2025



Contacts Mairie

☎ : 03 29 45 07 65

✉ : accueil@mairie-fains-veel.fr

Site internet : www.fains-veel.fr

Coordonnées GPS :

Longitude 5.1167

Latitude 48.7833

EDITORIAL

Comme précisé dans notre dernier Flash-Infos, et comme nous le faisons chaque année par souci d'une parfaite transparence de la gestion municipale, ce numéro est essentiellement consacré à l'analyse du Compte Financier Unique 2024, présentant la situation comptable et financière de la Commune au 31 décembre 2024. Cette présentation est complétée par celle du Budget Primitif 2025 avec les taux fiscaux applicables en 2025 et leur évolution depuis 2017.

Ces tableaux et leurs commentaires peuvent paraître fastidieux pour certains d'entre vous, et je peux le comprendre vu leur complexité, malgré nos efforts pour les rendre les plus digestes possibles.

Pour d'autres avides d'informations, ils illustrent la façon dont nous gérons et équipons en infrastructure la Commune.

Ils traduisent une politique constante de maîtrise des dépenses de fonctionnement pour dégager un excédent (859 185 € en 2024) afin de financer l'équipement de la commune (934 923 € en 2024 - un cumul de 16 811 139 € de 2004 à 2024) avec les subventions accordées par nos partenaires (452 409 € en 2024).

Avec une politique de désendettement amorcée en 2015, réduisant de 41,55% l'encours de la dette qui est passé de 4 445 024 € à 2 597 728 €, remboursable en 4 ans si on y consacrait entièrement l'épargne brute (545 690 € en 2024).

Les grandes lignes de cette politique budgétaire sont également présentes dans l'élaboration du Budget Primitif 2025 permettant d'inscrire 830 695 € de travaux pour la réhabilitation de l'îlot Mairie- Ecole maternelle et une première tranche de 342 236 € pour le stade municipal, illustrant nos efforts en faveur de l'éducation et du sport-loisirs.

Gérard ABBAS,

Maire de Fains-Véel

Vice-Président de la CA Meuse Grand Sud

Vice Président du Conseil Départemental

FETE DE LA MUSIQUE SAMEDI 28 JUIN

Organisée par l'amicale de l'orchestre d'harmonie place de la mairie (salle des Verreries si mauvais temps).

De 14h à 18h portes ouvertes de l'école de musique (concerts, JazzBand, Chorale, Accordéons, orchestre, Finn's Orléans Band, Chant, rencontre professeurs, Essais...).

A partir de 20h concerts avec :

STELLEN, reprises & compos POP et ROMY'S (country Music)...

Buvettes / crêpes à partir de 15h30 ; Restauration à partir de 18h30.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 BUDGET GENERAL (Ex compte administratif)

FONCTIONNEMENT

2 007 006 €

RECETTES

Impôts et taxes
64,09%

Dotations
Subventions
18,60%

Serv.- dom.+ locat.
14,86%

Rb. Salaires 2,00%

Divers 0,45%

Résultat reporté : 290 844 €

1 438 664 €

DEPENSES

Charges à
caractère général
31,32%

Charges de
personnel
46,83%

Autres charges 12,38%

Charges financ.7,60%

Atténuation produits 1,86%

Charges exceptionnelles 0,02%

Résultat
fonct.
Exercice
2024

1 438 664 €

2 007 006 €

Marge brute
568 342 €

Dépenses	2024
Atténuation de produits	26 630
Charges à caractère général	450 621
Charges de personnel	673 689
Autres charges de gestion	178 079
Charges financières	109 409
Autres charges	0
Charges exceptionnelles	236
Amortissements	0
Total	1 438 664

Recettes	2 024
Produits services domaine	206 681
Impôts et taxes	1 286 278
Dotations subventions	373 380
Autres produits gestion	91 523
Atténuation de charges	40 059
Produits divers	9 085
Travaux en régie	
ICNE	0
Diff. /Réal. Immob. OD	
Total	2 007 006
Résultat de l'exercice	568 341
Résultat de fonct Reporté	290 844

859 185 €

Les dépenses réelles de fonctionnement (1 438 664 €) augmentent de 1,32 %, les recettes réelles (2 007 006 €) augmentent de 1,73 % par rapport à 2023. La marge brute de 568 342 € complétée du résultat de fonctionnement 2023 reporté de 290 844 € forment le résultat de fonctionnement de 859 185,35 €.

Affectation du résultat

CA 2024

Exercice 2025

En K€

Fonction
nement.

Investis
sement.

Section d'investis.

Section de fonction.

Excédent.
à affecter

Déficit à
reporter

DEPENSES

RECETTES

DEPENSES

RECETTES

D/ 001

R/ 1068

R/ 002

587

587

272

859

587

Résultat de fonctionnement
de l'exercice :

859 185,35 €

Déficit d'investissement à
solder par capitalisation
partielle du résultat de
fonctionnement :

586 928,05 €

Résultat de l'exercice à
maintenir en
fonctionnement :

272 257,30 €



Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 1 226 901,94 € :

Le remboursement du capital de la dette augmente de 5,93 % (274 610 € > 290 884 €))

Dépôts de garantie : remboursement 420 € pour 1 résiliation de bail.

Taxe d'aménagement trop perçue 450,00 €.

Les investissements d'un montant global de 934 922,84 € sont détaillés page N° 3.

Les recettes réelles d'investissement représentent : 681 212,73 € :

Les dotations et fonds divers comprennent le FCTVA pour 78 551 €

La taxe locale d'équipement et le dépôt de cautionnement s'élèvent respectivement à 3 673,99 € et 1 579,60 €.

Les subventions et participations d'investissement perçues de 452 408,82 € concernent :

Financiers	Objet de la subvention	Montant
Conseil Départemental	Trottoirs rue d'Egremont 2ème tranche	6 020,00 €
Etat - DETR	Ilot mairie-école maternelle	156 605,40 €
Etat - DETR	Réhabilitation stade (étude)	4 284,00 €
Etat - DETR	Réhabilitation stade (travaux)	82 424,00 €
Etat / amendes de police	Piétonnier Véel-Combles en barrois	5 781,00 €
FUCLEM	Effacement réseau rue d'Egremont 1ère tranche	18 131,55 €
FUCLEM	Effacement réseau rue d'Egremont 2ème tranche	21 723,27 €
GIP Objectif Meuse	Trottoirs rue d'Egremont 2ème tranche	36 119,00 €
GIP Objectif Meuse	Effacement réseau rue d'Egremont 2ème tranche	20 317,00 €
GIP Objectif Meuse	Ilot mairie-école maternelle	68 788,00 €
Orange	Effacement réseau rue d'Egremont 1ère tranche	1 926,00 €
Région Grand Est	Vidéoprotection	14 900,40 €
STP LOC (remboursement)	Effacement réseau rue d'Egremont 2ème tranche	15 389,20 €
TOTAL		452 408,82 €

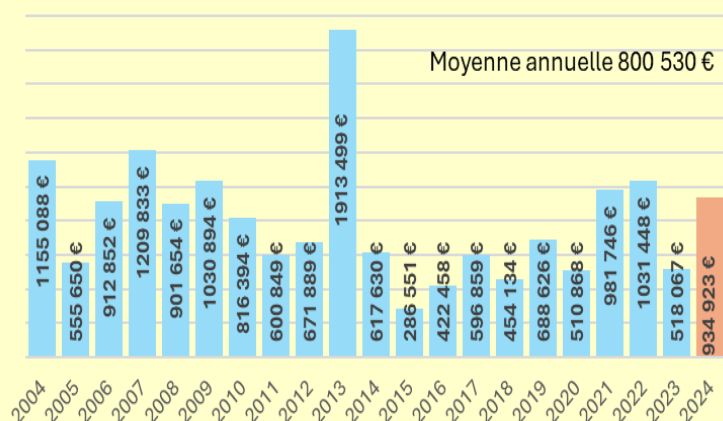
Recours à l'emprunt à hauteur de 145 000 €. La capitalisation d'une fraction de l'excédent de fonctionnement 2023 s'élève à 208 806,56 €. Le résultat d'investissement présente un déficit de 572 595,69 €.

IMMOBILISATIONS REALISEES SUR L'EXERCICE 2024

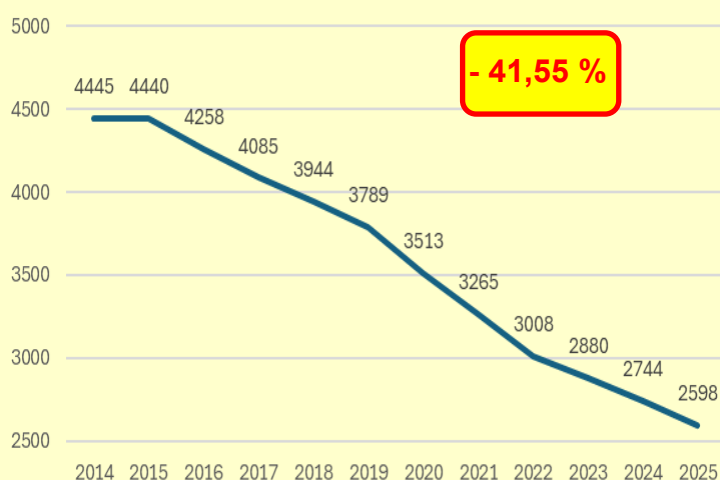
Abords place de la mairie	13 173,68 €
Trottoir rue d'Egremont 2ème tranche	152 035,06 €
Chaussée Vaux-Mouroto	140 588,76 €
Sécurisation rue de Bégarenne	45 902,98 €
Piétonnier Vél-Combles	11 431,02 €
Luminaire rue pré-Hugo	2 574,12 €
Remplacement câble Chanteraine	6 115,80 €
Enfouissement réseaux rue d'Egremont 1ère tranche	25 258,53 €
Enfouissement réseaux rue d'Egremont 2ème tranche	74 390,65 €
Vidéoprotection	7 078,32 €
TOTAL Voirie et réseaux divers	478 548,92 €
Salle Rostand (facade- fenêtres)	20 700,40 €
Ecole maternelle (visiophone)	3 437,53 €
Ecole élémentaire (Façade coté cour)	13 723,72 €
Verrerie (blocs secours)	315,86 €
Ilôt mairie - école maternelle	342 027,30 €
Vestiaire du stade (ballon d'eau chaude)	9 735,50 €
TOTAL Bâtiments	389 940,31 €
Ecole élémentaire (3 tableaux inter actifs + 1 ordinateur)	9 923,52 €
Matériel informatique - Logiciel prestataire informatique JVS	7 176,00 €
Matériel informatique (2 ordinateurs portables)	899,00 €
Registre reliures (actes état civil +délibérations)	876,00 €
TOTAL Acquisitions	18 874,52 €
Travaux en forêt	11 333,97 €
Subventions pour ravalement de façades privées	11 932,80 €
Etudes pour ilôt Garderie-Ecole-Mairie	24 292,32 €
TOTAL Aménagement + Etudes	47 559,09 €
TOTAL	934 922,84 €

Evolution des immobilisations

(cumul de 16,9 M€)



Encours de la dette au 1er janvier (en Milliers d'€)



Analyse du compte administratif 2024

Ratios obligatoires pour les communes :

3 500 habitants * - 10 000 habitants ** non obligatoires ***

RATIOS	Fains-Véel			National
	2022	2023	2024	2022
Dépenses réelles de fonctionnement / Population *	625	654	667	788
Recettes réelles de fonctionnement / Population *	833	851	931	985
Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement ***	25	23,1	28,4	17,1
Dép. réelles de fonct. et remb. dette / Recettes réelles de fonct.*	89,3	91,8	86,1	87,4
Frais de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement **	44,4	44,2	46,8	50,8
Dotation globale de fonctionnement / Population *	144	145	147	153
Imposition directes / Population *	420	451	477	434
Impôts et taxes / Recettes réelles de fonctionnement ***	63,9	67,0	64	63,1
Dépenses d'équipement brut / Population *	476	246	433	333
Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles fonctionnement **	57,2	28,9	46,5	33,8
Encours de la dette / Population *	1329	1272	1203	685
Encours de la dette / Recettes réelles de Fonctionnement *	1,59	1,49	1,29	0,695
Encours de la dette / Epargne brute ***	6,4	6,5	4,6	4,1
Intérêts / Capital ***	3,3	3,3	3,7	2,4

National = référence 2022

Population = 2160 habitants. Comparaison avec les communes de 2 000 à 3 500 habitants.

Les dépenses réelles de fonctionnement par habitant tout comme celles des recettes de fonctionnement augmentent mais restent inférieures à la moyenne nationale.

L'excédent de recettes sur les dépenses forme la **marge brute**. Sa comparaison aux recettes de fonctionnement donne le taux d'épargne brute. Plus celui-ci est élevé, meilleur sera le niveau d'autofinancement des investissements et donc un moindre recours à l'emprunt. Notre taux d'épargne brute est satisfaisant.

Pour le ratio des **dépenses réelles de fonctionnement cumulées avec le montant du remboursement de la dette sur les recettes réelles de fonctionnement**, 100 est la limite qui ne devrait pas être dépassée. Ce ratio est dans la norme nationale.

Le poids des frais de personnel dans les dépenses de fonctionnement évolue légèrement et demeure inférieur à la moyenne nationale.

La dotation globale de fonctionnement par habitant se stabilise. Incidence de la diminution des dotations de l'État et de la baisse de population.

Le produit des impositions directes augmente par l'incidence de l'augmentation des bases fiscales.

Le poids des impôts et taxes dans les recettes réelles de fonctionnement est légèrement supérieur à la moyenne.

Les dépenses d'équipement brut. Nos efforts d'équipement brut doivent s'analyser sur une période de 5 ans et non année par année. Les années 2021 et 2022 ont été marquées par l'aménagement de la place et de la transformation de l'ancien presbytère en Maison d'Assistants Maternelles. L'année 2024 est impactée par le début des travaux de réhabilitation de l'îlot Mairie – école maternelle.

Si l'encours de la dette justifié par l'importance des investissements reste supérieur à la moyenne nationale, il continue de décroître par rapport à son plus haut niveau de 2013.

Le rapport de l'encours de la dette aux recettes réelles de fonctionnement et à l'épargne brute est en diminution.

L'intérêt de la dette reste stable et s'explique par un encours de la dette à taux fixe.

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le fonctionnement au quotidien

DEPENSES 1 945 016 €	RECETTES 1 945 016 €
Fonctionnement des services et gestion du patrimoine 554 500 €	Recettes des services et du domaine 184 216 €
Charges salariales 672 144 €	Impôts et taxes 1 308 379 €
Subventions et participations 183 438 €	Atténuation de salaires 14 700 €
Intérêts des emprunts 104 524 €	Dotations de l'Etat et autres participations 366 076 €
Autres dépenses 35 620 €	Loyers et autres 71 645 €
Épargne pour Investissements 394 790 €	

et l'investissement pour l'avenir

DEPENSES 1 852 349 €	RECETTES 1 852 349 €
Travaux et acquisitions 1 542 916 €	FCTVA—TLE 144 793
Remboursement des emprunts 309 433 €	Subventions 724 143 €
	Emprunt d'équilibre + cautionnement 316 366 €
	Epargne: -de l'exercice 394 790 € -antérieure 272 257 €

LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Des charges hors salaires qui progressent de 2,70 % :

Une inflation moindre mais toujours présente ; Pression sur les dépenses d'énergie ; Diminution des intérêts des emprunts ; Subvention de fonctionnement Caisse des écoles en augmentation ; Progression de la subvention pour les associations dont celle du C.A.S ; Un reversement à la FUCLEM liée à l'augmentation de la taxe sur l'électricité.

Des charges salariales en augmentation de 0,77 % :

Augmentation des charges patronales consécutive à l'évolution de la cotisation CNRACL qui passe de 31,65 % à 34,65 %. Non reconduction de l'attribution de la prime de maintien du pouvoir d'achat versée en 2024.

Des recettes qui évoluent de 1,47 % :

Des recettes fiscales qui progressent de 2,76 % grâce à la revalorisation des bases fiscales de 1,7 %.

Malgré une augmentation de la dotation de solidarité rurale (D.S.R) et de la dotation nationale de péréquation (D.N.P), les dotations et participations chutent de 0,12 %. Des produits du domaine et des services en augmentation avec l'exploitation forestière et les redevances pour occupation du domaine public.

Une récupération en diminution des salaires pour longue maladie.

Maintien de la marge brute :

Une marge brute prévisionnelle identique à celle de 2024. Elle couvre le remboursement des emprunts. Poursuite pour la 11ème année de la politique de désendettement en limitant le recours à l'emprunt à 50 % du remboursement en capital de l'annuité, avec maintien de la ligne de trésorerie La réhabilitation de l'îlot Mairie-Ecole maternelle et celle du stade mobilisent 76 % des crédits d'équipement.

Pour 100 euros dépensés la répartition est la suivante :



Travaux et acquisitions 45 €

Charges de personnel 20 €

Fonctionnement courant 17 €

Remboursement des emprunts 12 €

Participations et subventions 5 €

VOTE DU BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

Section de Fonctionnement

(En milliers d'euros)

Chapitres		Propositions du maire		Chapitres		Propositions du maire	
		2025	Rappel 2024			2025	Rappel 2024
DEPENSES		106,86	113,63	RECETTES		106,86	113,63
011	Charges à caractère général	46,13	49,90	70	Produits des services	70,85	78,01
012	Charges de personnel	56,10	56,21	74	Subventions et participations	35,00	34,00
65	Autres charges de gestion courante	0,50	0,50	002	Excédents antérieurs reportés	1,01	1,62
68	Amortissements	2,48	1,36				
	Virt à l'investissement	0,00	4,00				
	Excédent de l'exercice 2025	1,65	1,66				

Détail des investissements prévus en 2025

Programme 2025	Montants	Subventions
Acquisitions	62 739 €	0 €
Terrains	46 242 €	
Instruments de musique	3 000 €	
Matériels et logiciels informatiques - mairie	10 000 €	
Colombarium	3 497 €	
Sécurité	5 966 €	0 €
Vidéo protection	5 966 €	
Forêt	22 726 €	0 €
Travaux sylvicoles - Plantations	22 726 €	
Etudes	6 600 €	3 850 €
Circulation douce / Centre Hospitalier Spécialisé	6 600 €	3 850 €
Voirie	229 290 €	5 470 €
Piétonnier Vél - Combles		5 470 €
Allée Ste Catherine + parking des 2 cimetières	135 000 €	
Chemin Tourteloup	90 600 €	
Place de la mairie	3 690 €	
Réseaux	7 008 €	19 024 €
Horloges astronomiques	3 600 €	2 160 €
Coffret éclairage public rue de Bar	3 408 €	
Eclairage public rue de Bar 2ème tranche		16 864 €
Bâtiments	860 360 €	548 023 €
Appartement Poste	10 013 €	
Verreries - Local Wash One	11 252 €	11 252 €
Verreries - Local Janny	6 177 €	
Cabinet médical	1 289 €	
Eglise St Martin	934 €	
Maison d'assistantes Maternelles		1 960 €
Illet mairie - Ecole maternelle	760 226 €	500 157 €
Ecole maternelle	70 469 €	34 654 €
Stade Municipal	342 236 €	147 776 €
Vestiaires football - éclairage terrain d'entraînement - Tennis couvert avec club house et éclairage des courts extérieurs et couverts	342 236 €	147 776 €
Subventions à verser	6 000 €	0 €
Ravalement des façades privées	6 000 €	
Total des programmations 2025	1 542 925 €	724 143 €
Reste à réaliser au 31/12/2024		
Terrains	4 535 €	
Illet mairie-école maternelle	9 788 €	
Total des restes à réaliser (reports) 2024	14 323 €	0 €
Total des programmations + Restes à réaliser	1 557 248 €	724 143 €

EVOLUTION DES TAUX

Taux votés par la Commune (%)

Nature des taxes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Habitation	14,11	14,26	14,26	14,26	14,26	14,26	14,26	14,55	14,55
Foncier bâti	20,37	20,58	20,58	20,58	20,58	47,47	47,47	48,42	48,42
Foncier non bâti	42,10	42,53	42,53	42,53	42,53	42,96	42,96	43,82	43,82
Habitation :	<i>Depuis sa suppression sur les résidences principales, ne concerne que les résidences secondaires et les logements vacants depuis plus de 2 ans.</i>								
Evolution des taux : reconduction de ceux de 2022	<i>Pour compenser la perte de la taxe d'habitation les communes ont perçu dès 2022 le produit de la taxe sur le foncier bâti que percevait le Conseil Départemental expliquant le passage de ce taux de 20,58 à 47,47%.</i>								

Taux votés par la Communauté d'Agglomération (%)

Nature des taxes	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
C.F.E.	23,60	23,84	24,32	24,32	24,32	24,32	24,32	24,32	24,32
Habitation	12,32	12,44	12,69	12,69	12,69	12,69	12,69	12,69	12,69
Foncier bâti						2,00	2,00	2,00	2,00
Foncier non bâti	1,88	1,90	1,94	1,94	1,94	1,94	1,94	1,94	1,94
Ordures ménagères	11,53	11,53	11,31	11,19	11,19	11,19	11,19	11,19	9,51

EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU (tarifs votés par Meuse Grand Sud)

Composantes	2022	2023	2024	2025	N/N-1
Eau	1,788 €	2,492 €	2,492 €	2,492 €	0%
+ Taxe Redevance pollution	0,220 €	0,220 €	0,220 €	0,460 €	109%
+ Taxe Redevance réseaux de collecte	0,185 €	0,185 €	0,185 €	0,027 €	-85%
+ Taxe Prélèvement	0,066 €	0,066 €	0,066 €	0,076 €	15%
+ Assainissement	,597 €	2,008 €	2,008 €	2,008 €	0%
= Prix du M ³ HT	3,856 €	4,971 €	4,971 €	5,063 €	2%
Soit prix du M ³ TTC	4,149 €	5,344 €	5,344 €	5,451 €	2%
Abonnement annuel eau (15 mm)	32,280 €	4,310 €	44,310 €	44,310 €	0%
Abonnement annuel assainissement	19,800 €	25,740 €	25,740 €	25,740 €	0%
Tarif global pour 120 M ³	530,16 €	711,33 €	711,33 €	724,17 €	2%

TRAVAUX EN COURS

ILOT MAIRIE - ECOLE MATERNELLE

Les travaux ont repris pour une durée estimée à 9 mois



Vendredi 13 juin, mise en place de la grue par l'entreprise Bellorini. Les fondations (fouille, forage, coulage des micropieux...) vont débuter



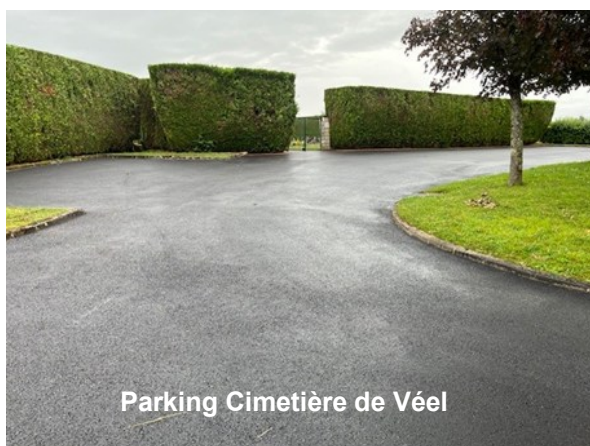
+ de photos sur le site internet

<https://www.fains-veel.fr>

Cliquez sur les onglets :

Tourisme / Galerie photos / travaux îlot/mairie

TRAVAUX DE VOIRIE



Les travaux de voirie inscrits au budget 2025 (détail page 8) ont débutés !



VIE DES ASSOCIATIONS

A FAINS ON DANSE



Technique et couleurs

Gala de danse du 7 juin



Les petites abeilles vont prendre leur envol !

L'association « A Fains On Danse » a organisé son spectacle de fin d'année salle des Verreries samedi 6 juin sous la direction de Mme Lavandier Prévot. Spectacle, haut en couleur d'une précision remarquable avec des chorégraphies variées, débordantes de créativité et rehaussé de vidéos d'accompagnement captivantes. Félicitations !!!!!



Séance de maquillage

+ de photos sur le site internet

<https://www.fains-veel.fr>

Cliquez sur les onglets :

Tourisme / Galerie photos / Gala de danse 7/06/25

FETE DES MAMANS



Marwin (24/07/24)
Anna (05/12/24)
Victoire (08/01/25)
Timothée (20/02/25)
Victor (22/03/25)

Vendredi 22 mai 2025, les mamans de la commune ayant eu un enfant entre mai 2024 et mai 2025 ont été honorées dans le salon d'honneur de la mairie. Comme traditionnellement une composition florale à été remise par M. le Maire aux mamans.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU 2^{ème} SEMESTRE 2025

Ce calendrier prévisionnel est susceptible de modifications. N'hésitez pas à consulter les outils de communication de Fains-Véel
Site internet (<https://www.fains-veel.fr>), Application City-All, Flash- infos.

05 juillet : Fête des associations sportives et culturelles / Stade

07 juillet au 22 aout : Centre aéré / Stade

13 juillet : Marché local (matin) / Place de la mairie

13 juillet : Fête nationale (soirée) / Place de la mairie

25 juillet au 25 aout : Tournois Outdoor / Tennis club / Stade

24 aout : Brocante du Football Club / Rue du stade

07 septembre : Brocante de l'ACCA / Rues de Véel

11 septembre : Collecte du sang / Salle Rostand – Place de la mairie

14 septembre : Marché Local / Place de la Mairie

20 et 21 septembre : Fête du patrimoine (à confirmer)

21 septembre : Concert Jazz / Verreries

12 octobre : Marché Local / Place de la Mairie

19 octobre : Repas des aînés / Verreries

25 et 26 octobre : Salon d'automne / Verreries

31 octobre : Halloween à Véel / association les Veillots

09 novembre : Marché Local / Place de la Mairie

11 novembre : Commémoration / Véel et Place de la mairie

15 et 16 novembre : Fête patronale à Véel

22 et 23 novembre : Fête patronale à Fains

29 et 30 novembre : Marché de Noël / AFA / Verreries

01 et 02 décembre : Spectacle Saint Nicolas pour les écoles

05 décembre : Défilé du Saint Nicolas / Stade - Place de la Mairie

07 décembre : Concert de l'harmonie / Verreries

14 décembre : Marché Local / Place de la Mairie

31 décembre : Réveillon / Vivre en Fains / Verreries

